

■ **Au Naturel SA**, à Lausanne, développer une chaîne intégrée de points de vente ainsi qu'un réseau de franchises (FOSC du 03.01.2001, p. 0028). Statuts modifiés le 4 septembre 2002. Nouveau but: développer, sur la base d'une unité créée à Lausanne sous l'enseigne 'L'Epicierie Au Naturel', une chaîne intégrée de points de vente ainsi qu'un réseau de franchises au niveau national et international. Les 1'000 actions nominatives de série A de CHF 500, dont les privilèges quant au droit de vote sont supprimés, sont transformées en 500 actions nominatives de CHF 1'000. Capital-actions entièrement libéré: CHF 800'000, divisé en 800 actions nominatives de CHF 1'000, avec restrictions quant à la transmissibilité. Selon contrat de fusion du 4 septembre 2002 et bilan au 31 décembre 2001, la société reprend à titre universel et sans liquidation, au sens de l'art. 748 CO, l'actif (CHF 1'730'146.09) et le passif (CHF 1'770'289.60), soit un passif net de CHF 40'143.51, de la société L'Epicierie CBHV SA, à Lausanne. La fusion a lieu sans augmentation du capital-actions dans la mesure où la société absorbante détient toutes les actions de la société absorbée.

Journal no 8731 du 11.09.2002
(00645386 / CH-550.1.021.477-8)